

AFFAIRE N° 20

**AUTORISATION D'ORGANISER UN EXAMEN D'APTITUDE
POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX GARDIENS DE POLICE MUNICIPALE**

Rapporteur : Michel CHAN-LIAT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin d'augmenter l'effectif du Service de la Police Municipale, je vous demande l'autorisation d'organiser un Examen d'Aptitude en vue de pourvoir à deux postes de Gardien de Police Municipale.

M. LECHAT M. : Je crois que ces Policiers ont déjà été recrutés. Cet examen ne servirait donc qu'à les conforter dans leur poste. Je voudrais savoir s'il s'agit d'un nouveau recrutement ou d'une promotion interne.

LE MAIRE : En fait, nous n'avons pas recruté ces Agents en tant que Policiers Municipaux. Il s'agit d'anciens Agents de la Police Nationale affectés à des postes administratifs. Ils ne font pas partie du Corps de la Police Municipale. Nous allons donc créer deux postes supplémentaires et examiner leur candidature pour les y intégrer.

Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*